



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

FEVRIER 2019

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 4 février 2019

Forêts	La Municipalité, avec l'accord du garde forestier, donne son accord pour la tenue d'un camp scouts le week-end du 4 au 5 mai 2019 avec réservation du refuge de l'Arrêt.
Routes	La Municipalité donne son accord pour élargir provisoirement la route d'accès au chemin de Brivaux, afin de faciliter le passage des camions pour le chantier de remplacement du pont CFF de Bressonnaz.
Affaires sociales	La Municipalité délivre une nouvelle autorisation provisoire de 18 mois pour l'accueil familial de jour de 4 enfants de 0 à 12 ans.

Séance du 11 février 2019

Forêts Parcelle communale n° 114	La Municipalité a accepté d'aménager une lisière étagée écologique.
Eclairage public	La Municipalité confie à la Romande Energie, la réparation de l'éclairage public à la croisée du chemin de Brivaux, suite à la chute d'un arbre sur la ligne électrique, rongé par les castors.
Police	La Municipalité donne son accord préalable pour l'organisation du 27 ^{ème} Trial des Vestiges les 24 et 25 août 2019.

Séance du 18 février 2019

Routes Parcelle DP 1102	La Municipalité est informée de l'élagage du tilleul au droit de la culée du pont ainsi que des arbres le long du chemin de Brivaux pour assurer l'accès au chantier du Pont de Bressonnaz, en vue de la livraison de la grue de levage.
Police	La Municipalité donne son accord pour le passage de la 2 ^{ème} étape printanière du Tour du Pays de Vaud, le 22 mai 2019, à Bressonnaz-Dessous, organisée par la société de gymnastique de Moudon.
Déchetterie	La Municipalité a adjugé le remplacement du vérin hydraulique du compacteur à ordures ménagères le mettant hors service le 25 février 2019.

Séance du 25 février 2019

Routes Parcelle DP 1102	L'armature métallique pour la construction du nouveau Pont de Bressonnaz sera livrée les 18 et 19 mars prochains. En juin l'ancien pont sera remplacé au moyen de la grue la plus performante de Suisse
Constructions Parcelle n° 40	La Municipalité délivre l'autorisation d'installer des panneaux brise-vue entre les 2 jardins au sud de l'immeuble.
EU-EC	La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement a adopté le nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux et son annexe en date du 11 février 2019. Il entre en vigueur au 1 ^{er} janvier 2019.
Routes	La Municipalité délivre un permis de fouille à Swisscom pour l'ouverture partielle de 2 chambres pour tirage de lignes au chemin de Seppey